



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 mars 2019

Présents : Mmes CHAUVOT, GILBERTAS. Mr CATHELAND. **Excusées** : Mmes PUECH, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET.

➡ INFORMATION

Morgane Gilbertas, stagiaire au sein du District de Lyon et du Rhône, construit un état des lieux des équipes et sections féminines du département pour analyser la pratique.

Un questionnaire en ligne vous a été envoyé dernièrement le **04 mars 2019**. Merci de prendre le temps d'y répondre. Plus d'info vous pouvez la contacter par mail stagiaire-rhone@lyon-rhone.fff.fr

➡ FEMININES SENIORS D1 A 11

Poule Accession :

FC Lamure Poule : Match n°21187415 Fc Lamure Poule 1-Chazay Azergues 2 du 27/01/2019 est reporté par la commission féminine au **20/04/2019** à 18h00 au stade Joannes Dumas.

Ass.Chandieu Heyrieux : Match n°21187423 Ass.Chandieu-Heyrieux 1-F.C. Bords de Saône 1 du 03/02/2019 est reporté par la commission féminine au **14/04/2019**.

Poule C

La Giraudière : Match n°21187462 USEL Foot 1-La Giraudière 1 du 10/03/2019 est reporté par la commission féminine au 13/04/2019 à 20H00 au stade des Marais.

➡ IMPORTANT RAPPEL ARBITRAGE

L'équipe à domicile doit prévoir un arbitre ayant suivi la formation « **Arbitres Capacitaires foot à 8** ».

Si le club qui reçoit ne peut pas présenter un arbitre capacitaire, c'est le club visiteur qui présente un dirigeant (ayant suivi la formation d'Arbitres Capacitaire en priorité sinon un dirigeant licencié FFF).

En cas d'absence d'arbitre Capacitaire, la rencontre sera dirigée par un arbitre bénévole de l'équipe visiteuse (article 27 paragraphe 3 page 121 des règlements Sportifs du DLR).

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

Poule A

Pays de L'Arbresle : Suite au 3^{ème} forfait, un en 1^{er} phase et 2 en 2^{ème} phase l'équipe est déclaré **forfait Général**.

Hte Brevenne Football : Match n°21184996 Ent Hte Brevenne Grezieu F 1-F.C. Pontcharra St Loup 2 du 27/01/2019 est reporté exceptionnellement par la commission féminine au **20/03/2019** à 20h00. Accord des deux clubs

St Alban de Roche : Match 21185007 St Alban de Roche 1-Colombier Satolas Fc 1 du 03/02/2019 est reporté au **24/03/2019** à 10h00.

Poule B

Am.S. St Forgeux déclare forfait général.

A.S. Manissieux St Priest : Journée Joker validée par la commission sportive du district

Match n°21185103 du 14/04/2019 As Manissieux St Priest 1-La Giraudière 1 se jouera le **24/03/2019** à 10h00.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

Poule B

Caluire F.Filles : Match n° 21187514 CFF 1968 2-Montmerle 1 du 26/01/2019 est reporté par la commission féminine au **07/04/2019** à 15h30 stade Pierre Bourdan.



➡ FEMININES U18 D1 A 8

2^{ème} phase :

Poule A

Ev.S. Genas Azieu 2 déclare forfait général.

A.S. St Martin en Haut : Match n°21185632 ASSM 1-MDA Foot 1 du 02/02/2019 est reporté par la commission féminine au **24/03/2019** à 10h00

Cotiere Meximieux : Match n°21185631 Cotiere Meximieux 1-Fc Point du jour 1 du 02/02/2019 est reporté par la commission féminine au **23/03/2019**.

Poule B

Ass. Chandieu-Heyrieux : Match n°21185698 Ass. Chandieu-Heyrieux1-F.C. Croix Roussien 1 du 02/02/2019 est reporté par la commission féminine au **24/03/2019**.

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Poule B

Lyon Duchère : Match n°21187690 Lyon Duchère-U.S. Millery Vourles du 11/05/2019 se jouera le **20/04/2019** au stade de la sauvegarde.

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Tirage le 06/03/2019 des ¼ de finale du 07/04/2019.

Sud Lyonnais Foot 2 contre FC Lamure/Poule 1

AS Chandieu/Heyrieux 1 contre FC Giraudière 1

Lyon Football Fc 1 contre FC Bords de Saône 1

Chaponnay Marennes 1 contre USEL Foot 1

½ finale : le **19/05/2019**

Finale : le **09/06/2019** **Attention la date a été modifiée ce n'est plus le 16 juin.**

Rappel du règlement dans l'annuaire du district :

Aucune joueuse ayant participé à plus de cinq rencontres en championnat National ou Régionale ne pourra participer à la coupe de Lyon et du Rhône. Pas de prolongations, 5 tirs au but direct. Les indemnités d'arbitrage sont à la charge des deux clubs.

Attention : Prochaine Journée plus aucune modification ne sera accepté dans la semaine de la rencontre.